



Probleme pour achat de terrain

Par **debouvry**, le **08/06/2008** à **15:17**

bonjour

j ai signé un compromis de vente avec une agence immobiliere il y a un an pour un terrain à batir , je devais avoir le terrain en octobre 2008 mais maintenant j apprends de maniere officieuse que je n aurais pas le terrain car un des 3 proprietaires actuels de celui ci est en liquidation judiciaire.

l agence ne veut pas me confirmer ou non ceci par courrier , et le liquidateur judiciaire a qui j ai ecrit me l a confirme en m indiquant que mon compromis ne valait rien a ces yeux et que le terrain serait mis en vente plus tard au enchere!

que va t il se passer?

que puis je faire?

merci